

Exploités dans la mendicité par un réseau de criminels du Niger

L'Algérie a sauvé 14 000 migrants africains

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4463 - Ven. 27 - Sam. 28 avril 2018 - Prix : 10 DA

L'APC de Tichy toujours bloquée/ Béjaïa

L'impossible compromis

Page 24

Hasbellaoui promet de réviser l'article 259 de la loi sur la santé

Les pharmaciens annulent leur grève

Page 4

Un moment historique attendant confirmation

Par Mohamed Habili

La spectaculaire poignée de main entre les deux présidents coréens, Kim Jong-un et Moon Jae-in, sur la ligne de démarcation coupant en deux la Péninsule, est déjà en elle-même un grand pas de fait dans la direction de la réconciliation entre leurs deux pays. Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps, mais cette poignée de main recèle une telle charge symbolique, elle était attendue depuis si longtemps, qu'on a de la peine à l'imaginer autrement que comme un acte fondateur d'une relation renouvelée entre les deux pays. Ce n'est pas un homme qui a serré la main d'un autre homme, c'est la moitié d'un pays qui pour quelques secondes a embrassé son autre moitié. Pourtant, il ne dépend pas uniquement des deux Corée de surmonter leurs différends, et d'ouvrir ainsi une nouvelle page de leur histoire commune. Il leur faudrait encore obtenir la bénédiction des Etats-Unis pour tout ce sur quoi elles parviendraient à se mettre d'accord. Tout ce que les Etats-Unis, le protecteur du Sud, n'approuveraient pas dans cet accord à élaborer serait sans lendemain. Ainsi en est-il tout particulièrement de ce qui semble être l'objet même de leur rencontre, la transformation de l'armistice de 1953 en un véritable traité de paix, qui ne pourrait pas se concrétiser à deux, car nécessitant l'aval des Etats-Unis. De sorte qu'on ne sait pas très bien de quoi les deux dirigeants pourraient néanmoins convenir, conforme par définition à l'intérêt supérieur de la Péninsule, qui ne risque pas d'être dans un deuxième temps frappé par le veto américain.

Suite en page 3

«Il n'y aura plus de guerre dans la péninsule», affirment Kim et Moon

Prémices de détente entre les deux Corées



Historique en tout point, Kim Jong-Un et Moon Jae-in ont échangé hier une poignée de main chaleureuse sur la ligne de démarcation, qui divise la péninsule, avant leur sommet. Lire page 2

Financement du terrorisme international

Resserrer l'étau sur l'argent des ONG

Page 3

Festival culturel européen à Alger

Le duo Klak enchante les Algérois



Page 13

«Il n'y aura plus de guerre dans la péninsule», affirment Kim et Moon

Prémices de détente entre les deux Corées

■ Historique en tout point, Kim Jong-Un et Moon Jae-in ont échangé hier une poignée de main chaleureuse sur la ligne de démarcation, qui divise la péninsule, avant leur sommet.

Par Meriem Benchaoua

Le président sud-coréen est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi dans la Zone démilitarisée pour le premier sommet intercoréen en plus d'une décennie. «Je suis heureux de vous rencontrer», a lancé Moon Jae-in à son homologue Kim Jong Un, devenu le premier dirigeant nord-coréen à fouler le sol sud-coréen depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Les deux leaders ont brièvement marché du côté nord-coréen de la frontière avant de se rendre à pied à la Maison de la paix, une structure située du côté sud du village de Panmunjom, où fut signé l'armistice. Une «histoire nouvelle commence maintenant», a écrit Kim Jong-un dans le livre d'or. Il a également déclaré au président sud-coréen qu'il était prêt à lui rendre visite à Séoul «à tout moment» en cas d'invitation, a déclaré le porte-parole du chef de l'Etat sud-coréen. Denucléarisation, visite officielle, réunion des familles : au terme d'un sommet historique, les deux chefs d'Etat coréens sont parvenus à s'accorder et ont publié une déclaration commune. «Il n'y aura plus de guerre sur la péninsule coréenne» : placé sous le signe de la paix et de l'entente cordiale, le sommet entre les deux présidents coréens s'est conclu de la même manière. Les deux chefs d'Etat sont parvenus à un accord sur l'avenir de la péninsule, divisée depuis 65 ans. Par cette déclaration finale, «la Corée du Sud et la Corée du Nord confirment l'objectif commun d'obtenir, au moyen d'une dénucléarisation totale, une péninsule coréenne non nucléaire». Les deux Corées «partagent le point de vue selon lequel les mesures initiées par la Corée du Nord sont très significatives et cruciales pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne et conviennent de jouer leur rôle respectif et d'assumer leurs responsabilités à cet égard». Elles «conviennent de rechercher activement le soutien et la coopération de la communauté internationale en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne». Aussi, «durant cette année qui marque le 65^e anniversaire de l'armistice, la Corée du Sud et la Corée du Nord conviennent de rechercher activement des rencontres trilatérales impliquant les deux Corées et les Etats-Unis, ou quadripartite impliquant les deux Corées, les Etats-Unis et la Chine, en vue de déclarer la fin de la guerre et d'établir un régime de paix permanent et solide». Autre fait important, «les deux dirigeants sont convenus d'avoir des discussions régulières et franches, via des rencontres et par liaison téléphonique directe, sur des questions vitales pour la



PH.D. R.

national, pour renforcer la confiance mutuelle, et de chercher ensemble à consolider l'élan positif afin de continuer à faire avancer les relations intercoréennes de même que la paix, la prospérité et l'unification de la péninsule coréenne. Dans ce contexte, le président Moon Jae-in a accepté de se rendre à Pyongyang cet automne». Au terme de ce sommet, «la Corée du Sud et la Corée du Nord sont convenues de chercher à résoudre les questions humanitaires résultant de la division de la nation, et d'organiser une réunion intercoréenne de la Croix-Rouge pour discuter et résoudre diverses questions, y compris la réunion des familles séparées. Dans cet esprit, les deux Corées ont décidé de poursuivre le programme de réunion des familles séparées à l'occasion du Jour de la libération nationale le 15 août cette année». Au-delà des questions bilatérales, sur le front international précisément, les deux parties sont convenues «de faire la démonstration de leur sagesse, de leurs talents et de leur solidarité collectifs en participant conjointement à des événements sportifs internationaux comme les Jeux asiatiques 2018». «La Corée du Sud et la Corée du Nord sont convenues de mener à bien le désarmement par étapes, à mesure que les tensions militaires s'apaisent et que des progrès substantiels sont réalisés pour établir la confiance militaire». «Les deux dirigeants déclarent solennellement devant les 80 millions de Coréens et le monde entier qu'il n'y aura plus de guerre sur la péninsule coréenne et qu'en conséquence, une nouvelle ère de paix a commencé». Le Sommet intercoréen est censé être le prélude d'un tête à tête

historique entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump. Le premier sommet intercoréen marque une étape entre la confrontation de la Guerre froide et un objectif de réconciliation. Récemment lors d'une première réunion, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Il et le président sud-coréen Kim Sae-jung ont signé un accord visant à réduire les tensions, à progresser vers la réunification, une paix définitive sur la péninsule. Les deux Corées n'ont pas signé de traité de paix mais un simple armistice après la guerre de 1950-1953 et sont encore techniquement en conflit. Le deuxième tête-à-tête, également à Pyongyang, survient en pleine détente provoquée par les négociations à six sur le désarmement nucléaire du Nord. Le Sud-Coréen Roh Moo-hyun franchit symboliquement à pied la frontière hautement militarisée entre les deux pays. En 2009, Pyongyang abandonne les négociations à six (Chine, Corée du Sud, Russie, Japon, Corée du Nord et les Etats-Unis) avant de mener son deuxième test nucléaire. Arrivé au pouvoir en décembre 2011 à la mort de son père, Kim Jong Un procède à une accélération des programmes balistiques et nucléaires nord-coréens, auxquels répondent de multiples sanctions de l'ONU. Les tensions montent jusqu'à la détente actuelle enclenchée lors des jeux Olympiques d'hiver organisés au Sud.

Réactions internationales

Plusieurs pays ont réagi hier à la rencontre historique entre Kim Jong Un et Moon Jae-In, saluant une nouvelle avancée «très positive». En effet, plusieurs pays ont

salué cette avancée significative pour la paix et vers la dénucléarisation de la Corée du Nord.

Des nouvelles «très positives» pour le Kremlin

Le Kremlin a salué hier comme des «nouvelles très positives» le sommet et les entretiens entre le leader nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in. «Ce sont des nouvelles très positives!» a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Le président russe Vladimir Poutine «a souligné à plusieurs reprises qu'un règlement viable et stable de la situation dans la péninsule coréenne ne peut se baser que sur un dialogue direct. Et aujourd'hui nous voyons que le dialogue direct a eu lieu», a-t-il souligné.

Le Premier ministre japonais salue ce «pas positif»

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a lui aussi salué ce vendredi le sommet entre le leader nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in, ajoutant espérer qu'il serait suivi par des «actions concrètes». «Je veux saluer ce pas positif vers une résolution d'ensemble de plusieurs questions concernant la Corée du Nord», a déclaré Shinzo Abe à la presse, qualifiant les pourparlers de «discussions sincères sur la dénucléarisation de la Corée du Nord». «Nous espérons fortement que la Corée du Nord va engager des actions concrètes par cette rencontre et au travers d'un sommet entre les Etats-Unis et la Corée du Nord», a-t-il ajouté. «Nous allons continuer d'observer

l'évolution de la Corée du Nord», a encore déclaré Shinzo Abe. Le Japon, que deux missiles nord-coréens ont survolé, a longtemps maintenu une position dure concernant les négociations avec Pyongyang, appelant à ne pas «discuter pour discuter».

Trump salue la rencontre «historique» entre les deux leaders coréens

Donald Trump salue la rencontre «historique» entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in après leur sommet historique : «Après une année folle de lancements de missiles et de tests nucléaires, une rencontre historique entre la Corée du Nord et la Corée du Sud a lieu. Des choses positives se passent mais seul le temps permettra de juger!» a tweeté le président américain, qui s'est au passage auto-congratulé, arguant que les Américains devraient être «fiers» de l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne.

Un «premier pas» pour l'Otan

C'est au tour de l'Otan de réagir à la rencontre entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in, qualifiée d'«encourageante». «C'est un premier pas. Il est encourageant, mais il faut comprendre qu'il y a beaucoup de travail difficile à venir», a déclaré le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Jens Stoltenberg, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation à Bruxelles.

M. B./agences

Exploités dans la mendicité par un réseau de criminels du Niger

L'Algérie a sauvé 14 000 migrants africains

■ L'Algérie a sauvé 14 000 migrants africains composés de femmes et d'enfants, exploités par une bande de criminels du Niger, notamment dans la mendicité.



Par Louiza Ait Ramdane

C'est ce qu'a déclaré un responsable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «On a sauvé 14 000 femmes et enfants des mains de cette bande de criminels du Niger qui commençait à s'organiser sur le territoire national pour exploiter cette frange fragile dans la mendicité», a précisé le directeur d'études, chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, Hacène Kacimi, lors d'une conférence de presse. Cette bande, qui activait depuis trois années en Algérie, faisait dans la traite des femmes et des enfants pour les utiliser dans la mendicité, a-t-il expliqué.

Pour faire face à ce phénomène

qui a pris de l'ampleur, M. Kacimi a assuré que le gouvernement a pris des mesures «salutaires» pour faire face à la migration clandestine, soulignant que le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont inscrit ce dossier comme une priorité nationale. «Nous y veillons pour que l'intégrité et la sécurité de notre pays ne soient pas menacées par n'importe quelle situation qui peut se poser et à tout moment», déclare t-il.

Réfutant les accusations que certaines parties et organisations internationales veulent coller à l'Algérie dans le traitement de ce dossier, le même responsable souligne que pour la gestion de ce dossier, le gouvernement accordait une grande importance au volet humanitaire. «L'Etat est profondément moral dans la

prise en charge de cette question», a-t-il ajouté. «Quand on parle de rafles et de déportations, nous ne sommes pas des nazis, et ceux qui ont pratiqué les rafles et les déportations sont des nazis», a-t-il dit, regrettant la campagne «violente» menée contre l'Algérie concernant la question de la migration. M. Kacimi a indiqué que l'Algérie avait fait œuvre d'aide humanitaire envers l'Afrique, soutenant qu'elle a effacé la dette de 14 pays du continent évaluée à 3,5 milliards de dollars durant les 5 dernières années.

Evocant les réseaux migratoires, il a révélé que ces derniers avaient été investis par le banditisme, le terrorisme, la criminalité et la subversion, ajoutant que durant les trois derniers mois, l'équivalent de 39 milliards de centimes ont été saisis à

Adrar, Tamanrasset et Illizi.

Le directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hassan Kacimi, a indiqué que plus de 58 000 migrants subsahariens ont été condamnés par la justice algérienne depuis 2015 pour différents crimes et délits.

Parmi eux, on y trouve 30 000 Maliens, 20 000 Nigériens et 8 000 de nationalités inconnues, précisant que l'Algérie a mobilisé quelque 20 millions de dollars pour faire face à ce phénomène. M. Kacimi a ajouté que le réseau des passeurs d'Agades, au Niger, qui travaille dans la destination Libye et Algérie, a un revenu équivalent à 140 millions d'euros par mois, relevant que cet argent est recyclé dans la contrebande, le terrorisme et la subversion. L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un moment historique attendant confirmation

Suite de la page une

Is ne pourraient pas signer une paix susceptible d'être récuser ensuite par les Etats-Unis. Voilà pourquoi leur rencontre n'est historique que par anticipation, que dans la mesure où les Etats-Unis voudront apporter leur caution à ce qu'eux-mêmes auront convenu préalablement. Elle ne l'est au moment où elle se déroule que pour la qualité du spectacle qu'elle offre. Or l'on sait ce qui du point de vue des Etats-Unis commande tout le reste : la dénucléarisation de la Corée du Nord. A moins d'elle, ils récuseraient tout ce sur quoi les deux dirigeants coréens se seraient accordés. Les Coréens pourraient décider de passer un traité de paix en bonne et due forme dès ce moment, cela ne servirait à rien si les Etats-Unis n'auraient pas la dénucléarisation qu'ils réclament. Bref, leur souveraineté n'est pas réelle. Pour la reconquérir ils devraient se réconcilier, et pour se réconcilier ils ont besoin de l'aval américain. Ce serait la quadrature du cercle si les Nord-Coréens, édifiés par ce qui est en train d'advenir de l'accord sur le programme nucléaire iranien, décidaient de ne rien faire dans la précipitation, par crainte justement qu'un éventuel accord avec les Etats-Unis ne se révèle une fois de plus une garantie contre rien. Il est clair que la crédibilité des Américains en ces matières serait plus grande aujourd'hui si au lieu de vouloir dénoncer l'accord avec l'Iran, ils se font au contraire un point d'honneur de le respecter, aussi mauvais qu'ils puissent leur sembler aujourd'hui. Le hasard a voulu que ce soit au moment même où les deux présidents américain et nord-coréen sont à la veille de se rencontrer, en vue de passer un accord non moins important pour la paix dans le monde que celui déjà conclu avec l'Iran, que l'un d'eux entend dénoncer arbitrairement ce dernier. Comme signal du respect de sa parole, ce n'est pas ce qu'on peut émettre de mieux. C'est même le plus sûr moyen de faire reculer celui qu'on veut convaincre de se passer de rien de moins que de sa force de dissuasion. M. H.

veaux instruments financiers. De plus, ils ont décidé d'accroître la traçabilité et la transparence des fonds destinés aux organisations à but non lucratif et aux œuvres caritatives en garantissant de «manière urgente» la mise en œuvre effective des normes du GAFI relatives aux organisations à but non lucratif, pour atténuer les risques de détournement à des fins de financement du terrorisme par des mesures ciblées et fondées sur les risques, en veillant à ne pas entraver ou dissuader les activités de la société civile.

Lynda Naili

Financement du terrorisme international

Resserrer l'étau sur l'argent des ONG

Le financement du terrorisme international et sur les méthodes de son assèchement a été l'objet de la Conférence de Paris sur le financement du terrorisme international, baptisée «No money for terror», clôturée avant-hier et à laquelle a pris part Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, au côté de 80 ministres, 20 organisations internationales et près de 500 experts de 72 pays qui, pendant deux jours, ont planché sur cette question. A ce titre, exposant l'expérience avérée de l'Algérie en la matière, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que l'Algérie, consciente de la menace que représente le terrorisme pour la sécurité et la stabilité des Etats ainsi que pour la paix et la sécurité internationales, est «résolument engagée» dans la

lutte contre le financement de ce fléau, en devenant partie à la Convention des Nations unies pour la répression du financement du terrorisme et aux principaux instruments internationaux de lutte contre ce fléau mis en place sous l'égide de l'ONU et des institutions de Bretton Woods, notamment. Aussi, a-t-il assuré de la conformité de la législation algérienne aux recommandations du GAFI (Groupe d'action financière) et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ajoutant que l'Algérie, en tant que membre du groupe Egmont, participe «activement» à ses travaux. A ce propos, il a souligné la mobilisation des institutions financières algériennes contre toutes les sources potentielles de financement du terrorisme. Une mobilisation,

dira-t-il, portée dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme qui assigne le maintien d'un haut niveau de vigilance dans les différents domaines d'activités, tant à l'intérieur du pays que sur ses frontières, particulièrement avec les pays les plus touchés par ce fléau. Par ailleurs, dans une déclaration finale, publiée avant-hier à la fin des travaux tenus à huis clos dans les locaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde), les participants ont en effet insisté sur «l'impératif» d'adopter une approche intégrée pour lutter contre le terrorisme et son financement. De ce fait, s'engageant à renforcer leur contribution nationale et collective à la lutte contre le financement d'individus, de groupes, d'entreprises

et d'entités terroristes, les conférenciers ont affirmé leur décision commune de poursuivre le renforcement de leurs cadres juridiques et opérationnels respectifs pour la collecte, l'analyse et le partage des informations par les autorités nationales. Aussi, criminalisant «pleinement» le financement du terrorisme, notamment celui des déplacements et du recrutement des terroristes, et en appliquant des sanctions pénales «efficaces, proportionnées et dissuasives», même en l'absence de lien avec un acte terroriste spécifique, ils ont convenu de lutter contre les transactions financières anonymes, en améliorant la traçabilité et la transparence des flux financiers. Une lutte qu'ils entendent mener également en anticipant sur le risque de détournement des nou-

Hasbellaoui promet de réviser l'article 259 de la loi sur la santé

Les pharmaciens annulent leur grève

■ *Saluant la décision du ministère de la Santé relative à la révision de l'article 259 du nouveau projet de loi sur la santé, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines, Messaoud Belambri, a annoncé l'annulation de la grève prévue pour aujourd'hui.*

Par Thinhinene Khouchi

«**N**ous avons décidé de surseoir à cette grève nationale suite aux promesses faites par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui», a déclaré le président du Snapo,

**Ooredoo Algérie rend public son bilan 2018
13,5 millions d'abonnés et
23 milliards de DA de revenus**

AVEC 13,5 millions d'abonnés à fin mars 2018, et des revenus ayant atteint les 23 milliards de dinars au 1^{er} trimestre 2018, Ooredoo Algérie représente 9% du nombre d'abonnés et 13% du montant des investissements au sein du Groupe Ooredoo. C'est ce qu'a affirmé, avant-hier, un communiqué bilan 2018 de l'opérateur qatari en Algérie. Pour Ooredoo Algérie qui marque sa position sur le marché national de la téléphonie mobile, ces résultats «reflètent la fiabilité de sa stratégie de développement et d'investissement à long terme en Algérie et sa volonté de mettre à la disposition du client algérien l'excellence, l'expertise et le savoir-faire technologique d'un groupe mondial». Dans ce sens, l'opérateur en téléphonie mobile s'engage à poursuivre sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très haut débit mobile auprès des clients.

A ce titre, Ooredoo Algérie affirme avoir investi près de 3,1 milliards de dinars, durant le premier trimestre 2018, notamment dans le renforcement et la modernisation de ses équipements des réseaux 3G et 4G. Et de préciser que le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a été de 9,6 milliards de dinars au 1^{er} trimestre 2018. Par ailleurs, l'ex-Nedjma indiquera dans son communiqué que le bilan d'activité pour le 1^{er} trimestre 2018 a été notamment marqué par une stratégie commerciale dynamique autour de l'Internet mobile haut débit à travers le lancement de services innovants telle que sa solution Sahla BOX. Ces services ont offert «une expérience unique et inégalée de connectivité permettant aux particuliers et aux professionnels de profiter pleinement du réseau 4G de Ooredoo», selon l'opérateur en téléphonie. **L. N.**



expliquant que «le bureau national du Snapo a été convoqué en séance extraordinaire pour organiser un mouvement de protestation, à compter de ce samedi (aujourd'hui)», afin de réclamer, auprès de la commission de la santé de l'APN et de la tutelle, la révision de l'article 259 du projet de loi sur la santé qui qualifie l'officine d'«entreprise spécialisée dans la vente de produits pharmaceutiques». Belambri a précisé, lors d'une conférence de presse, qu'après avoir reçu les assurances des parties concernées à cet égard, le syndicat a décidé de renoncer à la grève qui était prévue pour aujourd'hui. «Le pharmacien d'officine est l'unique gestionnaire chargé de la vente de médicaments au

détail. Il ne s'agit pas du propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la vente de médicaments», a-t-il rappelé. Il a fait savoir que dès qu'il a pris connaissance de la teneur de certains articles du projet de loi relatifs à l'exercice de l'activité de pharmacien, le Snapo a contacté la commission de la santé qui a reconnu une «erreur involontaire», précisant que le ministère est intervenu immédiatement pour «la corriger». Le président du Snapo s'est félicité des assurances données par la tutelle à cet égard. Concernant la deuxième clause de l'article 226 dans laquelle l'officine est considérée comme «un établissement pharmaceutique», le président du Snapo a affirmé que la commission nationale de

santé et le ministère ont donné également des garanties concernant l'amendement de ladite clause, en fonction de la proposition formulée par le syndicat avec le rétablissement de la clause «annulée au titre du nouveau projet définissant la profession et la véritable mission du pharmacien d'officine». Le bureau national du syndicat demeure ouvert et attend cette révision prévue le 30 avril, après l'adoption par l'APN du nouveau projet de loi sur la santé pour s'assurer des nouveautés à introduire à certains articles de loi et du respect des garanties, a-t-il ajouté. «Le maintien de l'article 259 du projet dans son aspect actuel laisse le champ ouvert devant des personnes n'ayant aucune relation

avec la profession de pharmacien», en sus de mener à la fermeture de plusieurs officines, d'altérer l'autonomie du marché national des médicaments, a-t-il poursuivi, précisant qu'il s'agit là d'un principe tant défendu par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines. Il a rappelé, à cette occasion, certains problèmes qui continuent à entraver l'activité des officines, à l'instar du «problème de financement inhérents aux médicaments et l'instabilité du marché national» et autres dossiers, toujours en suspens, comme la gestion du médicament, la révision du système du tiers payant et les marges de bénéfices. **T. K.**

Béjaïa

L'APW lance des assises sur le tourisme

Les assises du tourisme ont débuté hier. L'initiative a été préparée par l'APW de Béjaïa. Elle intervient après la réunion tenue la semaine dernière par le directeur du tourisme de la wilaya en présence des présidents des APC des communes côtières, et également le directeur de la chambre de l'artisanat de la wilaya en vue de préparer la prochaine saison estivale. Les rencontres entreprises par l'APW visent à promouvoir le tourisme en général, préparer la saison estivale de 2018 et enfin d'encourager également l'agriculture, a-t-on appris. Un groupe de travail chargé de la préparation des assises du tourisme a tenu, hier, une première réunion. Elle a regroupé cinq élus de l'APW à savoir Abdenour Derguini, Youcef Boukoucha, Idir Layache, Djamel Benyoub et Nacer Tabet et des représentants de l'administration de la wilaya, représentée par des fonctionnaires du secteur du tourisme et de l'artisanat, de la culture, de l'agriculture, transports, commerce, environnement... Cette séance est un prélude à trois autres

rencontres qui interviendront, apparemment, la semaine prochaine et qui seront élargies à tous les acteurs, à savoir les maires des communes côtières les représentants de la SNFT, du port, aéroport, taxi, gare routière, les établissements hôteliers, le mouvement associatif, les représentants des agences de voyages, tous les secteurs concernés de près ou de loin par le tourisme. Il s'agit enfin d'aborder les carences existantes, que ce soit dans les secteurs ou celles enregistrées lors de saisons estivales précédentes, et tenter de répondre à un certain nombre de questions pouvant contribuer au développement du secteur. Il s'agit, sans doute aussi, de déterminer les carences et les points qui bloquent le tourisme et trouver des solutions urgentes pour la réussite de la saison estivale à court terme et le développement du tourisme en général à long terme. Après ces réunions, une plénière devrait intervenir dans deux semaines afin d'adopter le rapport qui sera rédigé à l'issue de ces rencontres et surtout discuter sur son contenu avant

qu'une session n'intervienne quelques jours après pour discuter, proposer des solutions pratiques et opérationnelles et adopter des résolutions, a-t-on appris. Notons qu'à l'issue de la réunion tenue la semaine dernière par le directeur du tourisme pour préparer la prochaine saison estivale avec les maires des communes côtières et le directeur de la chambre de l'artisanat de la wilaya, la décision a été prise d'exposer les produits de l'artisanat au niveau des plages et sites touristiques de la wilaya, durant la saison estivale, et de visiter les plages et hôtels situés près des côtes Est et Ouest de la wilaya avec une délégation du ministère du Tourisme et des représentants des directions du commerce, de la santé, Protection civile, chambre de l'artisanat et les maires des communes côtières Toudja, Béjaïa, Aokas, Souk El Tennine, Tichy, Melbou, Béni Ksila, etc. Il a été décidé également d'effectuer une visite à la Maison de l'artisanat de Sidi Ali Lebhar, le centre de l'artisanat d'Aokas. **Hocine Cherfa**

Investissements

Plusieurs mesures prises pour garantir le foncier industriel

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, jeudi, que l'Etat avait pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité.

Par Assia D.

L'Etat a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité, a indiqué, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales en réponse à la question d'un membre du tiers présidentiel, Abdelkader Bensalem, sur les mesures coercitives prises par l'Etat pour la récupération des assiettes destinées à l'investissement industriel, détournées par les bénéficiaires de leur vocation initiale. Le ministre a reconnu, à ce propos, que le manque du foncier est l'un des principaux obstacles entravant l'investissement en Algérie eu égard à la pression et à la spéculation exercées sur cette richesse. L'article 104 de la loi de finances 2018, amendant un



Youcef Yousfi,
ministre de l'Industrie
et des Mines

article contenu dans la loi de finances complémentaire 2015, constitue l'une des récentes mesures visant à résoudre le problème du foncier. Une taxe a été instituée dans l'article à la charge de tout bénéficiaire de terrain viabilisé à vocation industrielle par voie de concession, demeuré inexploité pendant une période supérieure à trois ans à compter de la date de son attribution. La taxe est fixée à 5% de la valeur vénale du terrain en question. La per-

ception de cette taxe n'exempte pas le bénéficiaire du terrain des éventuelles poursuites judiciaires pour la résiliation de la transaction. Pour ce qui est des terrains fonciers industriels attribués par voie de concession, la non exploitation de ces terrains expose le concessionnaire à une procédure de déchéance en vertu de l'ordonnance 04-08 du 1^{er} septembre 2008, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine

privé de l'Etat destinées à la réalisation de projets d'investissement, a indiqué le ministre. A la question d'un sénateur du Front de libération nationale (FLN) sur les mesures prises pour booster l'investissement industriel dans la wilaya d'Oran, M. Yousfi a déclaré que les pouvoirs publics accordaient un grand intérêt au dossier de l'investissement dans cette wilaya, précisant qu'entre 2011 et 2017, plusieurs mesures

Ph.D.R. avaient été prises pour régler les problèmes en suspens qui entraient l'investissement dans la wilaya. Au titre de la loi de finances complémentaire 2015, l'Etat a déchu du droit de concession de foncier industriel 26 bénéficiaires qui n'ont pas réalisé leurs projets, récupérant ainsi 12 hectares qui ont été attribués à d'autres investisseurs, a-t-il rappelé. A décembre 2017, 827 dossiers d'investissement sur 2 812 déposés ont été avalsés et les actes de concession de 461 hectares de foncier dans cette wilaya ont été attribués, a-t-il fait savoir, précisant que cette wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 1,288 milliard de dinars dans le cadre du programme de réhabilitation des zones industrielles de Hassi Ameur et d'Es Senia. Il a également cité le programme d'aménagement d'une nouvelle zone industrielle dans la wilaya d'Oran, à Bethioua plus précisément, sur une superficie de 593 hectares, dont 120 hectares pour l'usine de montage automobile Peugeot et 152 hectares pour l'usine Renault. Le ministre a également indiqué que les efforts se poursuivaient aux côtés des autorités locales de la wilaya pour régler tous les dossiers d'investissement en suspens. A la question d'un sénateur du Front de libération nationale (FLN) sur les moyens de dynamiser les zones d'extension industrielles dans la wilaya de M'sila, le ministre a précisé que les efforts étaient en cours pour relancer l'activité industrielle dans la wilaya, affirmant que les fonds nécessaires étaient disponibles. A. D.

Alliant technologie, innovation et sécurité

Cancun, le nouveau four à gaz de LG bientôt en Algérie

«L'Intégration de son ultime four à gaz dans les marchés mondiaux et s'apprête à lancer ce produit innové prochainement en Algérie», peut-on lire dans un communiqué du leader mondial dans le secteur des appareils ménagers, rendu public avancé. Alliant technologie, innovation et sécurité, le nouveau four à gaz de pointe «Cancun» LG offre, affirmera la même source, de puissantes performances avec des fonctionnalités innovantes telles que la technologie des brûleurs Triple UltraHeat et le pratique EasyClean dont les capacités figurent parmi les fonctionnalités avancées qui permettent au nouveau four à gaz de LG de rendre la cuisson plus rapide et plus facile, assure la même source. Ainsi, en termes de cuisson, LG garantit qu'avec son Triple UltraHeat, son nouveau four réalise des performances spectaculaires à travers une cuisson rapide, équilibrée et uniforme. Avec ses six brûleurs bien espacés et ses deux grands brûleurs sur lesquels deux

grands pots peuvent être utilisés simultanément, la table de cuisson est prête pour n'importe quelle tâche, quelle qu'en soit la taille, explique la même source. Outre la fonction d'allumage automatique pour faciliter l'allumage de la plaque de cuisson et du four, le Cancun de LG est facilement nettoyé sans détergents. En effet, l'émail hydrophile du four à gaz réagit facilement à

l'eau pour déloger la graisse et les résidus de nourriture carbonisés, de sorte qu'ils peuvent être facilement nettoyés, même dans les endroits difficiles d'accès. A ces avantages, celui de la sécurité est sans doute le plus interpellant pour les consommateurs. Et pour cause, le dispositif d'extinction de flamme du four à gaz LG contribue à rendre la cuisine plus sûre. Pour éviter les incen-

dies ou autres accidents, le four à gaz Cancun de LG scelle automatiquement la conduite d'alimentation en gaz s'il détecte une fuite à l'intérieur du four. De ce fait, par ce nouveau produit, «LG vise à prolonger la liste de ses succès qui ont permis aux fours à gaz performants de la société d'être classés comme appareils de premier choix en Amérique du Nord, par l'un des plus impor-

tants magazines de consommateurs», indique le leader mondial, innovateur technologique dans l'électronique grand public, les communications mobiles et les appareils électroménagers qui s'engage à améliorer la vie des consommateurs du monde entier en fournissant des produits soigneusement conçus.

Lynda N.

Pétrole

Le Brent à plus de 74 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens alors que les investisseurs attendent d'en savoir plus sur l'accord sur le nucléaire iranien tandis que la vigueur du dollar Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 74,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 27 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour la même échéance céda à 67,92 dollars. «Le pétrole est sous pression car la vigueur du dollar fait de l'ombre aux tensions géopolitiques», a résumé un analyste chez FXTM. Le dollar sert de référence aux prix du baril, donc sa hausse rend le pétrole plus coûteux pour les investisseurs utilisant d'autres devises. Mais les cours restent proches de leur plus haut niveau depuis fin 2014. «Les prix ont profité jeudi du risque de sanctions américaines

contre l'Iran, du plongeon de la production vénézuélienne et d'une demande mondiale robuste», a énuméré un analyste chez Trifecta Consultants. A l'approche de la date butoir du 12 mai pour que les Etats-Unis renouvellent l'accord sur le nucléaire iranien, les marchés suivent de près la relation entre le deuxième importateur mondial et le troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). La chancelière allemande Angela Merkel

était attendue hier à Washington pour une ultime tentative européenne de convaincre Donald Trump de sauvegarder l'accord, qui avait permis de lever les sanctions contre les exportations iraniennes. «Des sanctions unilatérales des Etats-Unis auront un effet sur les exportations iraniennes, mais cela sera moins drastique que les sanctions internationales imposées entre 2012 et 2015», ont nuancé les analystes de BNP Paribas.

R. E.

Skikda

Projet de création d'une aire marine protégée à Collo

■ Une aire marine protégée sera créée sur l'île d'El Ramta, dans la commune de Collo (à l'ouest de Skikda), a-t-on appris jeudi lors de la présentation des résultats préliminaires d'une étude socio-économique du projet par le programme de soutien à la diversification économique, financé par l'Union européenne en coordination avec la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture.

Par Lyes B.

Dans une déclaration à l'APS, Fouad Kinatri, directeur sectoriel de valorisation des compétences professionnelles à la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture, a affirmé, à l'occasion, que l'objectif principal escompté à travers la création de cette aire marine est de «permettre aux ressources halieutiques de se reproduire naturellement». Il a également souligné que la protection des ressources halieutiques dans cette zone en fera une «source pour couvrir d'autres zones de pêche et assurer la pérennité des activités de pêche à l'avenir», en plus d'améliorer le rendement des produits de la pêche des professionnels de la pêche. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des associations activant dans le domaine de la pêche maritime pour leur permettre d'initier les mesures nécessaires à la création de cette aire qui sera la quatrième du genre au niveau national après celles d'Oran, de Jijel et Tizi Ouzou, et dont les études enregistrent «une grande avancée». M. Kinatri a ajouté, par

ailleurs, que la particularité de la wilaya de Skikda est que l'initiative de créer cette aire revient aux associations de pêche locales, ce qui prouve, a-t-il dit, la prise de conscience de la société civile quant au danger qui guette la richesse piscicole et la nécessité de protéger les animaux marins. De son côté, Aouatif Mabrouk, membre du programme de soutien à la diversification économique, a considéré dans sa présentation des résultats préliminaires de l'étude socio-économique du projet de diversification financé par l'UE, que la situation de la pêche dans la région de Collo est «relativement inquiétante», ce qui nécessite, selon elle, de «trouver des solutions radicales et rapides». M^{me} Mabrouk a fait état également de la nécessité d'impliquer la direction de la pêche maritime et de l'aquaculture pour porter ce projet et d'obtenir l'aide de toutes les administrations, l'université et autres institutions pouvant contribuer à créer cette aire marine protégée en coordination avec les associations initiatrices. Insistant, par ailleurs, sur la nécessité de renforcer les aptitudes techniques et scientifiques des membres des associations concernées afin



d'améliorer leurs connaissances des ressources marines et leur gestion, ainsi que la surveillance conjointe de la pêche, cette même source a relevé l'importance de les associer à la recherche scientifique par le biais de la collecte d'informations et la sensibilisation des citoyens pour préserver les ressources halieutiques. En présentant cette étude socio-économique, M^{me} Mabrouk a fait remarquer, en outre, que la pêche maritime reste l'une des

principales activités créatrices d'emploi dans la région de Collo, en dehors de l'agriculture et de l'élevage, ajoutant que le nombre de professionnels de la pêche est passé de 1 073 en 2008 à 2 864 en 2017. Elle a fait savoir, également, que durant la période comprise entre 2008 et 2017, le secteur de la pêche à Collo a enregistré une diminution du taux de production lié, a-t-elle estimé, à la diminution du nombre des grands bateaux de

pêche, passant de six en 2008 à seulement quatre en 2017. Les participants à cette rencontre ont convenu, enfin, de la «nécessité de protéger les ressources halieutiques des zones de pêche compte tenu de leur importance dans l'économie locale», appelant à faire face au problème de la diminution des ressources marines en développant l'aquaculture et en rapprochant le tourisme des petits métiers.

L. B./APS

Mila

Mise en service «dès l'été prochain» de sept nouveaux transformateurs électriques

Sept nouveaux transformateurs électriques seront mis en service «dès l'été prochain» dans les communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris jeudi du directeur par intérim de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE-Est), Kamel Belemâlam. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la direction locale de cette société organisée à l'occasion de l'annonce du lancement de la brigade administrative de l'énergie, en présence du directeur local de l'Energie, le responsable a indiqué que ces nouveaux transformateurs permettront d'«assurer une saison estivale sans coupures électriques» et contribueront grandement «à améliorer la qualité de service en faveur des abonnés de la wilaya». Mobilisant un investissement de l'ordre de 30 millions de DA pour six transformateurs, cinq équipements du genre ont été réceptionnés en attendant la réception du sixième transformateur prévue durant les «prochaines semaines», a-t-il détaillé. Pas moins de 7 000 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel durant l'année 2018, a encore fait savoir

M. Belemâlam, signalant que 1 800 habitations ont été raccordées en cette énergie dans le cadre d'un programme lancé depuis cette année. Par ailleurs, il a affirmé qu'un budget d'investissement de l'ordre de 140 millions DA a été consacré dans la wilaya pour le renouvellement du réseau de gaz naturel dans trois communes de la wilaya en l'occurrence les localités d'Oued El Athmania, de Chelghoum Laid et de Mila, afin d'améliorer la quali-

té du service au profit des abonnés et la protection des infrastructures de cette société. Et d'ajouter que des efforts sont en cours pour le renouvellement de ce réseau exploité «depuis une dizaine d'années». En outre, le responsable a déploré les préjudices causés à la SDE-Mila dus aux agressions signalées sur ce réseau et branchements illicites, durant le premier trimestre de l'année en cours, qui s'élèvent, selon lui, à 1,48 million de DA. Le

directeur par intérim de la société d'électricité et du gaz (SDE-Est) a donné le coup d'envoi des activités de la brigade administrative de l'énergie ayant pour mission, a expliqué le chargé de l'information et de la communication de la direction locale, «l'accompagnement, l'orientation et la vulgarisation ainsi que le contrôle des abonnés, pour une utilisation économique de ces énergies». Cette brigade a pour mission également l'établissement des

PV de branchement notamment dans les cas illicites ainsi que l'agression des infrastructures du secteur, a-t-on noté, soulignant que les membres de cette brigade sont composés de cadres assermentés de divers services techniques sur la base d'un programme établi par la direction destiné à couvrir l'ensemble des communes de la wilaya.

Hocine A.

El Bayadh

Inauguration de trois ouvrages d'art à Boualem

Trois ouvrages d'art ont été inaugurés jeudi dans la commune de Boualem (El Bayadh) par le wali Mohamed Djamel Khanfal, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette daïra. Ces ouvrages d'art, situés au lieu-dit Oued El Widian sur la RN 47 reliant les wilayas d'El Bayadh et Laghouat (sud est de la wilaya), contribuent à faciliter la circulation sur cet axe qui fait les frais des crues d'oueds engendrées par les pluies, a indiqué le directeur des travaux publics, Fayçal Charoune. La longueur de ces ponts, réalisés pour un coût de 400 millions DA, est d'un total de 140 mètres, a-t-on fait savoir. Le wali d'El Bayadh a inspecté, dans cette com-

mune, le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits, qui est en voie d'achèvement pour être réceptionné avant la fin de l'année en cours. A cette occasion, il a souligné que ses services oeuvrent à recevoir des dotations financières pour son équipement et sa mise en service au profit des habitants de l'est de la wilaya pour leur épargner les déplacements vers d'autres hôpitaux éloignés. Le chef de l'exécutif de la wilaya a instruit également les services de la Direction de la santé et de la population et de la commune pour consacrer un terrain à la réalisation de logements de fonction pour le staff médical. Par ailleurs, il est prévu que le tribunal de

Boualem qui a nécessité une enveloppe de 385 millions DA entre en service à la fin de l'année en cours après l'achèvement des travaux. En outre, le wali d'El Bayadh s'est enquis des travaux de deux opérations d'aménagement urbain des cités de la commune pour un coût de 45 millions DA. Une opération d'aménagement du jardin public de cette collectivité sera lancée prochainement, a-t-on fait savoir. Le wali a tenu aussi une séance de travail avec les membres de l'exécutif et les présidents d'APC relevant de la daïra de Boualem, en présence des représentants de la société civile, pour débattre du développement de la région.

R. R.



Sahara occidental/Conseil de sécurité

Pour un texte de résolution axé sur le règlement du conflit

■ Les tractations autour d'un projet de résolution sur le Sahara occidental occupé, se poursuivaient jeudi au Conseil de sécurité où des pays membres ont demandé un texte axé sur le règlement politique du conflit.

Par Sara H.

Le texte présenté par les Etats-Unis, en tant que porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, ne fait pas consensus au sein de cet organe onusien. La délégation américaine s'attèle à peaufiner une troisième mouture qui vraisemblablement sera la dernière, et dont les détails seront connus cet après-midi, confient des sources proches du dossier à l'APS. Le vote de la résolution est prévu pour demain. Le Conseil de sécurité pourrait être amené à prolonger le mandat de la mission de six mois au lieu d'une année, selon les mêmes sources. Toutefois, jusqu'ici cette proposition n'a pas été confirmée. La Russie, la Suède, les Pays-Bas, la Bolivie, le Kazakhstan, et la Chine ont estimé que le texte devait être focalisé sur le processus politique en vue d'apporter un soutien plus efficace à l'émissaire Horst Kohler dans sa mission de médiation. Le texte marqué par l'empreinte de la France, qui s'est toujours opposé au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a été en partie orienté sur El Guergarat, alors que le règlement de la crise dans cette zone tampon a été déjà pris en charge par une résolution précédente du Conseil de sécurité à laquelle le Maroc s'oppose. Rabat a refusé l'envoi d'une mission onusienne pour examiner sur le terrain la partie qui était à l'origine de la violation de l'accord de cessez-le-feu dans cette zone sous surveillance des Nations unies, la jugeant «inopportune et inappropriée». En outre, les Nations unies ont apporté un démenti formel aux accusations du Maroc sur la prétendue présence du Front Polisario à El Guergarat, qui a été suivi peu de temps après d'un rappel important sur les limites géographiques de cette zone qui en aucun cas n'incluent les territoires libérés de Bir Lahlou et Tifariti. En amplifiant la crise à El Guergarat, le Maroc veut délibérément détourner l'attention du Conseil de sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix. D'ailleurs, la référence à cette impasse figurant dans le projet initial de la résolution a été contestée par la France et le Maroc qui demandent sa suppression du texte.

LHD France demande de mettre un terme à l'interdiction d'entrée de Claude Mangin

La Ligue française des droits de l'Homme (LDH) a demandé jeudi de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin pour



PH. > D. R.

qu'elle puisse rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui condamné à 30 ans de prison. «En interdisant l'entrée au Maroc à M^{me} Mangin-Asfari, les autorités marocaines poursuivent la même politique. La LDH leur demande de mettre un terme à cette situation inacceptable et aux autorités françaises d'intervenir en ce sens», a appelé la LDH dans un communiqué, rappelant que «de la même manière, les avocates françaises des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik sont frappées de la même interdiction de visite». «La Ligue des droits de l'Homme (LDH) ne peut accepter cette négation d'un droit fondamental», a-t-elle averti, rap-

pelant encore que les autorités marocaines ont déjà été condamnées par le Comité contre la torture des Nations unies en raison de celles qui ont été infligées à Naâma Asfari. «C'est sous la contrainte que des aveux lui ont été extorqués et, pourtant, c'est sur cette base qu'il a été condamné à une peine de 30 ans de prison», a souligné la LDH. La militante française de la cause sahraouie a entamé mercredi sa deuxième semaine de grève de la faim illimitée revendiquant sans relâche son droit de visiter son époux. Claude Mangin, rappelle-t-on, a été empêchée mardi dernier par les autorités marocaines de rendre

visite à Naâma Asfari, et expulsée pour la quatrième fois en deux ans. Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'Homme. On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc. En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc. Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en

appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état des mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on. Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamnés le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain. S.H./APS

Libye

L'UE réaffirme son soutien à la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies

L'Union européenne (UE) a réitéré jeudi son soutien à la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies pour la Libye en vue de la reprise d'un processus politique sans exclusive pris en main par les Libyens sous l'égide de l'ONU. «La Haute représentante et vice-Présidente Mogherini (...) a réitéré le plein soutien de l'UE au travail du représentant spécial des Nations unies dans la mise en œuvre du plan et dans ses efforts pour aider les Libyens à réaliser l'unité et la réconciliation dans leur pays», ont indiqué les services diplomatiques de l'UE dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre, à Bruxelles, entre Federica Mogherini et Ghassan Salamé. Lors de cette rencontre, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye a informé la chef de la diplomatie européenne des «derniers développements et de la situation actuelle en Libye». La rencontre a permis à Salamé et Mogherini de discuter, notamment de «la mise en œuvre du plan d'action en quatre points de l'ONU pour la Libye», a-t-on ajouté. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et la chef de la diplomatie européenne ont souligné, à l'occasion, la «coopération fructueuse» entre l'ONU et l'UE en faveur de la Libye et de son peuple. Ils ont abordé la coopération entre l'UE et l'ONU sur les ques-

tions humanitaires, la nouvelle Constitution libyenne, la préparation de la conférence nationale destinée à réintégrer tous les acteurs sur l'échiquier libyen, et les élections parlementaires et présidentielle prévues avant la fin de l'année 2018. Le 20 septembre dernier, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé a présenté, lors d'une réunion de haut niveau à New York, un plan d'action visant à rétablir la stabilité dans le pays et mettre en œuvre l'Accord politique libyen. Le plan s'est fixé pour objectif l'appui à une transition dirigée par les Libyens qui débouchera sur une gouvernance stable, unifiée, représentative et efficace, dans le cadre de l'Accord politique, jugé par les Nations unies «seul cadre viable pour mettre un terme à la crise politique en Libye».

Total a finalisé sa prise de participation dans le champ pétrolier de Waha

Le P-dg de la compagnie pétrolière française Total, Patrick Pouyanné, a assuré jeudi avoir informé les autorités libyennes de son intention de prendre une participation dans le champ pétrolier de Waha et souligné que cette acquisition a déjà été finalisée. «Nous avons finalisé l'acquisition au 31 mars», a-t-il

déclaré lors d'une conférence téléphonique avec des analystes financiers. Le géant pétrolier et gazier français avait annoncé début mars avoir acquis auprès de Marathon Oil, pour 450 millions de dollars, une participation de 16,33% dans les concessions de Waha en Libye. La compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a cependant indiqué lundi vouloir réexaminer avec le gouvernement libyen d'union nationale cette opération, estimant qu'elle n'avait pas obtenu les autorisations nécessaires. «Nous avons prévu les autorités libyennes longtemps à l'avance», a assuré Patrick Pouyanné, même si «d'un point de vue strictement légal, ni la loi libyenne ni l'accord de concession n'exige une approbation formelle». «Il n'y a eu aucune objection, donc nous avons décidé de finaliser et l'acquisition est faite, les actions de Marathon Libya sont aujourd'hui entre les mains de Total», a-t-il poursuivi. «Nous avons bien sûr un dialogue ouvert et permanent avec les autorités libyennes» même si la situation en Libye est «un peu compliquée de point de vue politique», a indiqué Patrick Pouyanné. Total les a assurés de sa «volonté de développer le champ de Waha dans l'intérêt national de la Libye». Les autres actionnaires de Waha sont la NOC (59,18%), ConocoPhillips (16,33%) et Hess (8,16%). R.M.



Ghaza

L'ONU dénonce l'usage «excessif» de la force par l'occupant israélien

■ Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Zeid Ra'ad Al Hussein, a exhorté, hier, l'occupant israélien à cesser l'usage «excessif» de la force contre les manifestants palestiniens à Ghaza et demandé que les responsables de ces violences soient punis, ont rapporté des médias.

Par Rosa C.

Dans un communiqué qui fait état de 42 morts, dont 4 adolescents et quelque 5 500 blessés, M. Zeid Zeid Ra'ad Al Hussein a reproché à l'occupant israélien d'«encourager» ses forces de sécurité à recourir à la force létale contre des être humains désarmés. «Chaque semaine, nous assistons à des exemples de recours à la force létale contre des manifestants désarmés», a-t-il indiqué. «Il est difficile d'imaginer que des enfants, même ceux lançant des pierres, puissent constituer une menace de mort imminente ou de blessure grave pour des membres des forces de sécurité lourdement protégés», a estimé le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme. Il a jugé que «les forces de sécurité ne devraient pas faire usage de leurs armes contre des manifestants qui brûlent des pneus ou lancent des pierres, voire même des cocktails Molotov de loin». Les responsables à l'origine de ces violences devraient être punis, selon M. Zeid. «Chaque pays a l'obligation au nom des droits de l'Homme de s'assurer que tout décès et blessure grave fassent l'objet d'une enquête et que les responsables répondent de leurs actes devant la loi», a-t-il soutenu. Et d'ajouter : «Malheureusement, dans le contexte de ce conflit éternel, des enquêtes sérieuses semblent être menées uniquement lorsque des preuves vidéo ont été rassemblées de façon indépendante», s'est-il désolé. Jeudi, le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a mis en garde contre le danger d'une nouvelle guerre dans la bande de Ghaza, après



des semaines de violences à la barrière entre le territoire palestinien et Israël. Cette détérioration de la sécurité, du développement et de la situation humanitaire, dont les effets se cumulent avec l'impasse politique, transforme Ghaza en «poudrière». «Malgré les développements tragiques dans le reste de la région, nous devons faire tout notre possible pour empêcher une nouvelle guerre à Ghaza», a dit M. Mladenov devant le Conseil de sécurité. Au cours des quatre dernières semaines, des dizaines de milliers de Palestiniens de Ghaza ont convergé vers la barrière avec l'occupant israélien, dans le contexte des manifestations de la «Grande marche de retour». Il s'agit aussi de dénoncer le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant israélien. Ces dernières, se sont soldées depuis le 30 mars écoulé, par la mort de 35 Palestiniens et un nombre conséquent de blessés, selon l'ONU. R. C.

Mexique

12 000 personnes réclament la justice pour les étudiants assassinés

Environ 12 000 personnes ont manifesté jeudi dans les rues de Guadalajara, dans l'ouest du Mexique, pour réclamer la paix et la justice pour les trois étudiants en cinéma retrouvés assassinés par un groupe criminel. Cette manifestation – contre un crime dont la cruauté a choqué tout le pays – est la deuxième en une semaine. Les trois étudiants avaient disparu au retour d'un tournage à l'extérieur de la ville de Guadalajara dans le cadre de leurs études à l'université. Daniel Diaz, 20 ans, Marco

Avalos, 20 ans, et Salomon Aceves Gastelum, 25 ans, ont été enlevés, torturés puis exécutés avant que leurs corps ne soient dissous dans de l'acide par des membres d'un cartel de la drogue. «Ils ne sont pas trois, nous sommes tous ensemble» et «gouvernement imposteur, assassin d'étudiants», ont scandé les milliers de manifestants à Guadalajara, la deuxième plus grande ville du pays. «La guerre absurde contre la drogue est menée contre nos camarades et nous ne le permettons plus. Face à cela, nous appelons à cette manifestation pour exiger la paix», a lancé aux participants

Jesus Medina, leader étudiant à l'Université d'Etat de Guadalajara. De nombreux manifestants ont exprimé leur rejet de la version donnée par le procureur de Jalisco sur les circonstances de la mort des trois étudiants. «Ce qu'ils ont présenté était basé sur des indices, mais des preuves solides et scientifiques, il n'y en a pas. Il y a beaucoup de doutes», a déclaré Oscar Juarez, président de la société étudiante de l'université privée ITESO. Des manifestants ont fait part de leur consternation après le témoignage d'un des agresseurs, un rappeur local nommé Christian Omar, connu

artistiquement sous le nom de QBA, qui a avoué avoir été chargé de dissoudre les corps dans de l'acide. «Ce sont des gens qui n'ont plus de sentiments, ils oublient ce qu'est une personne. Il ont une absence totale de valeurs», a déclaré à l'AFP Jose Eduardo Gomez, étudiant à l'ITESO. Parmi les manifestants se trouvaient les étudiants de cinq universités, des enseignants ainsi que des familles. Plus de 33 000 personnes sont portées disparues au Mexique et les cas de disparitions sont rarement résolus dans un pays où plus de 90% des crimes restent impunis. T. G.

Arménie

Les autorités refusent de négocier avec l'opposition

LES AUTORITÉS arméniennes ont refusé, hier, de négocier avec le chef de la contestation Nikol Pachinian, en l'accusant de «dicter son agenda», alors que l'opposition se prépare à de nouvelles manifestations de protestation dans ce pays, ont rapporté des médias. Le député et opposant Nikol Pachinian, 42 ans, qui a mobilisé des dizaines de milliers de personnes depuis le 13 avril contre l'ancien président Serge Sarkissian, a proposé au Chef du gouvernement par intérim, Karen Karapetian, de s'entretenir vendredi matin dans un grand hôtel de la capitale Erevan, en présence de la presse. «Des négociations où une partie dicte son agenda à l'autre (...) ne peuvent pas être considérées comme des négociations» a indiqué M. Karapetian, selon son porte-parole Aram Araratian, cité par l'AFP. «Le Premier ministre par intérim juge sans perspective de participer à des "négociations" qui ne permettent pas de trouver une solution à la crise qui secoue l'Arménie depuis deux semaines», a ajouté M. Araratian. M. Pachinian a aussitôt accusé le Parti républicain, dont M. Karapetian fait partie, de vouloir «approfondir la crise» politique dans cette ex-République soviétique du Caucase. Pachinian s'est déclaré mardi «prêt à diriger le pays», au lendemain de la démission du Premier ministre Serge Sarkissian, après onze jours de manifestations. «Oui, bien sûr, nous sommes prêts à diriger le pays», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse pour savoir s'il était prêt à prendre la tête du gouvernement, selon les médias. O. N.

Russie/Turquie

La Russie lève l'interdiction sur l'importation des tomates turques

La Russie a annoncé hier la levée de l'interdiction de l'importation des tomates turques, produit d'exportation clé pour la Turquie, après avoir levé l'an dernier la quasi-totalité des sanctions commerciales imposées à Ankara après une crise diplomatique entre les deux pays. L'agence sanitaire russe Rosselkhoznadzor «considère possible (...) d'autoriser à partir du 1^{er} mai 2018 l'entrée sur le territoire de la Fédération de Russie des tomates en provenance de Turquie», a-t-elle indiqué dans un communiqué. Cette autorisation concerne toutes les tomates

«sans restriction» en provenance des endroits «libres de la mite de la tomate (Tuta absoluta)» et elle est délivrée «sous garantie du ministère de l'Agriculture turc», précise le communiqué. En mai 2017, le président russe Vladimir Poutine avait signé un décret ordonnant la levée de la plupart des sanctions mises en place par Moscou à l'encontre de la Turquie après qu'Ankara eut abattu un avion militaire russe au-dessus de la Syrie en 2015, provoquant une crise diplomatique entre les deux pays. Ce décret a notamment autorisé à nouveau les entreprises turques

liées aux secteurs de la construction et du tourisme à mener leurs activités en Russie et il a levé l'interdiction pour les sociétés turques présentes dans le pays de faire venir de nouveaux employés de nationalité turque. La Russie avait alors également levé son interdiction sur les importations turques de produits frais, comme les pommes, les poires, les fraises et la volaille, tout en maintenant celle sur les importations de tomates. Avant l'embargo, la Turquie fournissait presque la moitié des tomates consommées en Russie. Y. N.



Festival culturel européen à Alger

Le duo Klak enchante les Algérois

■ La culture européenne s'invite à Alger depuis jeudi, à travers un programme culturel qui varie entre des spectacles de musique, de danse et des projections de films récents. Une vingtaine de pays de l'Union européenne prennent part au Festival culturel européen d'Alger.



Par Abla Selles

Les activités culturelles et artistiques qui mettent à l'honneur la culture européenne ont commencé, jeudi à Alger, devant un

public nombreux. C'est dans le cadre du Festival culturel européen à Alger que ces activités se poursuivent jusqu'au 13 mai dans quatre villes du pays.

Placée sous le signe «Couleurs de l'Europe», l'édition

2018 verra la participation d'une vingtaine de pays de l'Union européenne présents à ce rendez-vous à travers un programme de spectacles de musique, de théâtre et de danse à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen

et Oran. La musique, art très présent au programme du festival, est représentée par des ensembles symphoniques et troupes folkloriques d'Autriche, de Suède, de Hongrie, de Pologne ou encore d'Italie.

La soirée d'ouverture à Alger était marquée par un spectacle de haute facture animé par le Duo Klak d'Autriche. Composé du violoniste Stefan Kollman et du clarinettiste Markus Fellner, ce jeune duo a pris le public dans un voyage musical plein de rythmes et d'émotions. Le public qui a assisté à cette soirée était très attentif et a chaleureusement applaudi la prestation des deux artistes.

La chanteuse portugaise de Fado, Maria Emilia, donnera un concert à Alger alors que le groupe «Gallow Street» (Pays-Bas) sera au rendez-vous avec un concert de jazz. Le chanteur et instrumentiste Djamel Laroussi, lui, se produira à cette occasion à Alger, alors que le pianiste El-Hachemi Lounissi accompagnera la soprano Stella Louise Goeke. Le pianiste Smail

Benhouhou, qui a collaboré avec des musiciens de renom, est également à l'affiche de ce festival qui prévoit, d'autre part, un spectacle de danse moderne de la compagnie britannique «Chamelon».

Le cinéma, art peu présent dans les dernières éditions de ce festival, est mis en valeur à travers la projection de films comme «Noces» de Stéphan Streker (Belgique), et les films suédois «Siv Sleeps Astry» de Catti Edfeldt (Suède) et «Une famille syrienne» de Philippe Van Leeuw.

Le public algérois sera également au rendez-vous avec un spectacle de magie intitulé «La Bulgarie, une magie envoûtante», présenté par l'illusionniste Borislav Borisov et l'actrice et chanteuse Desislava Nikolova.

La photographie est également prévue, à travers une exposition «Fragrances et villes bulgares» qui regroupera les œuvres du photographe bulgare Krassimir Matarov et son compatriote Ruslan Asanov.

Organisé depuis 2000, le Festival culturel européen en Algérie est un rendez-vous annuel qui se déroule à Alger et dans d'autres grandes villes du pays. A. S.

Exposition de «La femme au foyer productrice»

Forte affluence du public

L'exposition de «La femme au foyer productrice», organisée à la placette de la Grande Poste à Alger, enregistre une forte affluence de citoyens venus découvrir le savoir-faire de femmes de différentes communes de la capitale en broderie, couture, gastronomie traditionnelle, apiculture et autres.

La placette de la Grande Poste abrite des stands de femmes qui prennent part à cette exposition organisée par la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya d'Alger en collaboration avec la commune d'Alger-Centre.

Dans une déclaration à l'APS, Nora Adjali, chef de service de la famille et de la cohésion sociale à la DAS d'Alger, a indiqué que l'organisation de cette exposition s'inscrit dans le cadre des programmes visant à accompagner les familles en situation difficile et offrir une opportunité de gain à la femme au foyer productrice. Les participantes à cette exposition, qui s'étalera jusqu'à jeudi, ont été sélectionnées par le biais des cellules d'accompagnement et des associations locales chargées de la femme au foyer, a-t-elle fait savoir, précisant que cette manifestation a pour principal objectif

de faire la promotion de ce genre de produits qui traduisent l'authenticité du legs traditionnel algérien et que la participation à ce genre de manifestations encouragera la femme à accéder au monde du travail et à créer sa micro-entreprise.

En dépit de leur situation sociale difficile, les participantes ont présenté de belles œuvres dans divers domaines, a-t-elle dit, précisant que la DAS les oriente dans des structures qui les aident à créer leurs micro-entreprises.

L. B.

Semaine du film tunisien à Alger

Trois longs métrages à l'affiche

Le cinéma tunisien sera à l'honneur à Alger ces prochains jours, à l'occasion de la tenue de la Semaine du film tunisien du 28 au 30 avril.

Organisée par le Centre algérien de développement du cinéma

(CADC), en partenariat avec la Cinémathèque Algérienne, la Semaine du film tunisien verra la projection de trois longs métrages tunisiens récents au niveau de la Cinémathèque algérienne (rue Larbi Ben M'hidi).

Le long métrage «Les frontières du paradis», du réalisateur tunisien Fares Naanaa, sera celui qui inaugurera l'événement, aujourd'hui à 17h. Dimanche 29 avril, ce sera au tour du film «Al Ziyara» d'être projeté à 19h, tou-

jours à la Cinémathèque. La production «Jeudi après-midi» de Mohamed Damak clôturera cette manifestation et ce, lundi 30 avril à 19h.

M.K.

Journées culturelles algériennes en Serbie

L'évènement clôturé avec un spectacle plein de rythmes

Le ministère de la Culture et l'ambassade d'Algérie à Belgrade ont organisé, du 20 au 26 avril, des Journées culturelles algériennes en Serbie. Inscrites dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et la République de Serbie, cette manifestation était marquée par la présentation, par l'association «les Beaux-Arts», d'un concert de musique classique andalouse du patrimoine national, la projection de films algériens ainsi que l'exposition d'œuvres de l'artiste peintre Mourad Abdellaoui, détaille la même source.

A cette occasion, un hommage particulier était rendu à Stevan Labudovic, le caméra-

man ayant accompagné en Algérie les combattants algériens de la guerre de Libération nationale, décédé en novembre 2017, et ce, à travers la diffusion d'un documentaire sur son œuvre.

Stevan Labudovic a continué à s'intéresser à l'Algérie indépendante en photographiant les scènes de liesse historiques ayant caractérisé la journée du 5 juillet 1962 puis plus tard, le quotidien des Algériens.

Un précieux fonds photographique que le public algérien a pu découvrir à travers les multiples expositions qu'il a organisées en Algérie, la dernière en date remontant à mai

2015, et programmée dans le cadre des Journées culturelles serbes en Algérie. Elle donnait à découvrir près de 40 œuvres de cet artiste de la photo, dont 9 panoramiques de la ville d'Alger.

Ces journées ont inclus également les villes de Pozarevac et de Sombor, où étaient programmés des concerts de musique, avec la collaboration de leurs municipalités. Les premières Journées culturelles algériennes ont eu lieu en Serbie en 2013 et avaient connu un engouement du public serbe.

R. I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

Galerie d'Art Mohamed-Racim
(5 avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

Opéra d'Alger Boualem-Bessâih (Ouled Fayet, Alger)

Mardi 1^{er} mai à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel célèbre la Journée internationale du jazz. Jean-Marie Ecay Sextet rend hommage à didier lockwood.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Judi 3 mai à 20h :

Spectacle «Une Famille de Ouf» de Mohamed le Suédois.

Salle El-Mouggag (Alger-Centre)

Dimanche 29 avril à 18h :

Dans le cadre de la 9^e édition du Festival culturel de la danse contemporaine, l'ONCI organise des spectacles animés par les troupes Sinha Dance Company (Canada), Masa Dance Company (Croatie) et Amendil Awragh (Tizi-Ouzou, Algérie).



Coupe de la CAF
USMA face au Gor Mahia le 16 mai

LA RENCONTRE entre la formation kényane de Gor Mahia FC et l'USM Alger comptant pour la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, groupe D, aura lieu le 16 mai à 19h00 locales (17h00 algériennes) au stade de Machakos (60 km au sud-est de Nairobi), a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) jeudi.

Le match sera dirigé par un trio arbitral malien sous la conduite de Mahamadou Keita, assisté de ses deux compatriotes Moriba Diakite et Drissa

Kamory Niare.

L'autre rencontre du groupe D entre les Tanzaniens de Young Africans et les Rwandais de Rayon sport, programmée le même jour et à la même heure à Dar Es-Salaam, a été confiée à un trio kényan composé de Davies Ogenche Omweno, Gilbert Cheruyot et Tony Kidiya.

La première journée de la compétition aura lieu le 6 mai. Les deux premiers du groupe à l'issue de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale.

Coupe d'Algérie
Abid Charef officiera la finale

L'ARBITRE INTERNATIONAL algérien Mehdi Abid Charef dirigera la finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 seniors devant opposer la JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès, mardi à 16h00 au stade 5-juillet (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi. Abid Charef sera assisté d'Etchiali Abdelhak et de Bounoua Nabil. Le quatrième arbitre étant Saïdi Mohamed. Le directeur de jeu Abid Charef et son assistant Etchiali sont retenus pour officier au Mondial russe prévu du 14 juin au 15 juillet prochains. C'est

leur deuxième finale de Coupe d'Algérie après celle de 2011 entre la JS Kabylie et l'USM El-Harrach (1-0). Agé de 38 ans, Abid Charef est arbitre international depuis 2011. Etchiali est international depuis 2009 et Bounoua depuis 2015. Pour sa part, la finale de la Coupe d'Algérie militaire, édition 2017-2018, qui se jouera en ouverture dans le même stade entre la 1^{re} Région militaire et l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida, sera dirigée par Bekouassa Lyes en compagnie de Benali Walid, Saber Nacer et Chihaoui El-Hadj.

Volley-ball/Tournoi national militaire
L'équipe de la 2^e RM domine

RÉALISANT UN parcours sans faute lors de ses trois rencontres, l'équipe de la 2^e Région militaire (Oran) de volley-ball a décroché la première place du tournoi national militaire des champions disputé du 23 au 25 avril au complexe sportif régional militaire de la 2^e RM à Oran. La deuxième place au classement est revenue à l'équipe de la 1^{re} RM avec six points de deux victoires, suivie par celle de la 5^e RM, troisième avec 3 points (une seule victoire), alors que l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a terminé quatrième et dernière avec zéro pointillé. Ce championnat national, qui s'inscrit dans le programme annuel des compétitions de sports collectifs militaires, organisé par l'Armée nationale populaire (ANP), a regroupé les quatre équipes classées premières à l'issue des trois tournois nationaux de la première phase. Le niveau technique de ce tournoi national, encadré par des arbitres de la

Fédération algérienne de volley-ball, a été jugé «appréciable» par l'entraîneur de l'équipe de la 2^e RM, Ahmed Charef, ajoutant que les équipes ayant pris part à cette épreuve, notamment l'équipe de la 1^{re} RM n'ont rien à envier à leurs homologues «civiles». Même son de cloche chez son joueur Bilal Reffad, capitaine de l'équipe de la 2^e RM, vainqueur pour la première fois de ce trophée. «Comme la plupart des joueurs participant à ce tournoi sont également signataires au sein de clubs civils de l'Excellence, le niveau de cette compétition a été très appréciable», s'est-il réjoui. La cérémonie, qui s'inscrit dans le programme annuel des compétitions de sports collectifs militaires, organisé par l'Armée nationale populaire (ANP), a regroupé les quatre équipes classées premières à l'issue des trois tournois nationaux de la première phase. Le niveau technique de ce tournoi national, encadré par des arbitres de la

Basket-ball/Coupe d'Algérie (dames) tirage au sort
Les affiches des demi-finales révélées

LES DEMI-FINALES de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors dames, prévues le 5 mai prochain, opposeront le MT Sétif à Hussein-Dey Marines et le GS Pétroliers au RC Bordj Bou Arréridj, selon le tirage au sort effectué au siège de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Les joueuses de Hussein-Dey opposées à leurs homologues de Sétif, seront favorites pour aller défendre la trophée décroché la saison dernière face à la JF

Kouba. De leur côté, les Pétroliers invaincues depuis le début de saison et toujours en course pour le doublé Coupe-Championnat qui leur a échappé la saison dernière, partiront avec les faveurs des pronostics face au RC Bordj Bou Arréridj qui lutte pour le maintien en Nationale 1.

Demi-finales (Samedi 5 mai 2018) :
 MT Sétif - Hussein-Dey Marines
 GS Pétroliers - RC Bordj Bou Arréridj.

USM Alger

Hamza Koudri écope de deux ans de suspension

■ Le milieu de terrain de l'USM Alger, Hamza Koudri, a été condamné à une très lourde sanction puisqu'il a écopé de 2 ans de suspension, dont 1 avec sursis. Le verdict est tombé également dans l'affaire du match JS Kabylie - MC Alger, comptant pour la demi-finale de la Coupe d'Algérie.

Par Mahfoud M.

La commission de discipline, réunie mardi et mercredi, a frappé d'une main de fer en infligeant au joueur de l'USM Alger, Hamza Koudri, une sanction sans doute inattendue par les puristes de la balle ronde nationale. Coupable d'une «agression avec lésion corporelle envers le commissaire au match» lors du match CS Constantine-USM Alger, disputé le 20 avril dernier, le milieu de terrain a été condamné à 2 ans de suspension dont 1 an avec sursis. L'ex-mouloudéen devra également s'acquitter d'une amende financière de 150 000 DA.

Fin de saison également pour l'autre milieu de terrain de l'USMA, Benguit Abderraouf. L'ancien joueur du Paradou AC a été suspendu pour 8 matchs, dont 4 avec sursis, pour «tentative d'agression envers officiels» lors de la même rencontre dans laquelle il a été exclu en toute fin de partie.

Pour sa part, Abdellaoui Ayoub, a écopé de 3 matchs dont 1 avec sursis plus 30 000 DA d'amende. Exclu à la 40^e minute dans le même match, c'est-à-dire CSC-USMA, le défenseur central de l'USMA a été sanctionné pour «voie de fait».

Outre les trois joueurs de l'USMA, la commission de discipline a sanctionné également le gardien de but du DRB Tadjananet, Oussama Litim. Le portier du Difaâ a écopé de la même sanction que Abdellaoui, soit 3 matchs de suspension dont 1 avec sursis et 30 000 DA



Sanction très sévère pour le joueur de l'USMA

d'amende en sus.

ce match.

Du huis clos pour la JSK, le MCA, l'USB et l'USMH

Dans l'affaire de la demi-finale de la Coupe d'Algérie, JS Kabylie - MC Alger, jouée le 13 avril dernier à Constantine et émaillée par des incidents très graves, la JSK a écopé de 3 matchs à huis clos, dont 1 avec sursis. Les Canaris devront aussi payer une amende de 200 000 DA, plus une autre de 50 000 DA «pour mauvaise organisation».

Quant au MCA, le Doyen a été sanctionné de 3 matchs à huis clos, dont 2 avec sursis, et une amende de 200 000 DA. Certains diront que c'est une sanction très clémente par rapport aux faits qui se sont déroulés lors de

De son côté, l'USM El Harrach, qui lutte pour sa survie en Ligue 1, s'est vu infliger une sanction de 2 matchs à huis clos, dont 1 avec sursis, plus une amende de 200 000 DA «pour jets de projectiles entraînant des blessures de trois agents de sécurité» dans le match USM Bel Abbès - USM El Harrach joué le week-end dernier.

En ce qui concerne l'US Biskra, il a écopé d'un match à huis clos. Ainsi, les gars des Ziban recevront le DRB Tadjananet sans la présence de leur public lors de la deuxième partie de la 28^e journée, prévue le vendredi 4 mai prochain, ce qui est un coup dur pour eux qui sont appelés à jouer leur survie en cette fin de saison,

M. M.

Ligue II Mobilis (27^e journée)
Le MOB en péril face à l'ASO

Le leader de la Ligue II Mobilis, le MO Béjaïa, sera en danger pour cette 27^e journée puisqu'il se rend à Chlef pour croiser le fer avec l'ASO qui ne désespère pas de jouer l'accession, lui aussi. Même si les Bougiotes voyagent bien en général, n'empêche ils auront la mission difficile durant cette rencontre. Il faut savoir que les Lions du Chélif reviennent fort en cette fin de saison et sont décidés à ne pas lâcher prise même si cela ne sera pas facile pour eux, surtout avec la concurrence des autres formations qui sont dans une meilleure situation, à savoir, la JSMB et l'ASM. Les poulains de Zaoui sont, en tout cas, décidés à jeter toutes leurs

forces dans la bataille et tenter de déjouer les pronostics en tentant un exploit durant ces trois rencontres qui restent. De son côté, l'AS Ain Mila évoluera sur du velours en recevant le MC El Eulma qui enregistre des résultats en dents de scie et qui ne devrait pas pouvoir arrêter la belle série des Milis. Les hommes de Hadjar n'ont d'autre solution que de l'emporter s'ils souhaitent rester dans la course, entrevoir le bout du tunnel et se rapprocher de leur rêve. La JSM Béjaïa, elle, aura aussi la mission relativement facile en accueillant l'A Boussaâda qui ne devrait pas pouvoir l'arrêter, sauf surprise. Les coéquipiers de Khelaf savent en tout cas ce qui les

attend et ne comptent pas se laisser faire et laisser échapper les trois points qui auront leur pesant en or au décompte final. Pour le reste des matchs, l'enjeu est moindre sauf pour les équipes qui jouent leur survie en Ligue II et qui feront tout pour s'en tirer à bon compte.

M. M.

Le programme :
Samedi 28 avril 2018 à 16h :
 CRBAF-CABBA
 RCR-GCM
 RCK-WAT
 JSMB-ABS
 ASAM-MCEE
 ASO-MOB
 CAB-ASMO
 JSMS-MCS

LE JOUR

D'ALGERIE

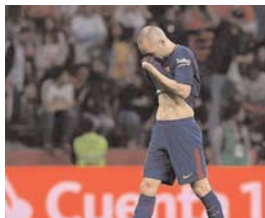
Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

FC Barcelone

Iniesta officialise son départ en fin de saison

ANDRÉS Iniesta a officialisé vendredi son départ du FC Barcelone, après 22 années passées dans son club de toujours à qui il sent ne plus «pouvoir donner le meilleur» de lui-même. «Cette saison est la dernière» à Barcelone, a indiqué le milieu de terrain lors d'une conférence de presse, précisant que la meilleure manière de s'en aller était en «se sentant important, en se sentant titulaire, avec la possibilité de gagner des titres», notamment en Liga où le Barça joue le titre dimanche à la Corogne. Symbole de la formation barcelonaise et star de l'âge d'or du club, au même titre que Lionel Messi, Iniesta (33 ans) avait signé à l'automne un contrat «à vie» avec le Barça, laissant entendre qu'il pourrait y achever sa carrière. Mais l'international espagnol (125 sélections) a finalement décidé de suivre la voie de son ex-complice et prédécesseur au capitanaat, Xavi Hernandez, parti en 2015 pour le Qatar: sans doute un exil doré et dépayssant vers la Chine, dans un club restant à officialiser. Cette annonce intervient six jours après sa dernière finale avec Barcelone, celle de Coupe du roi remportée contre Séville (5-0), soit son 31^e trophée avec son club de toujours. Et un 32^e titre pourrait suivre puisque le Barça n'a besoin que d'un point pour être sacré champion d'Espagne dimanche soir à La Corogne. La décision d'Iniesta semblait actée à partir du moment où, en mars, il a annoncé soupeser une offre chinoise, avec un salaire estimé selon la presse à 20 M EUR par an. Avec également la perspective pour ce producteur de vin de se développer à l'export sur le marché chinois. Bref, malgré la rude élimination subie en quarts de Ligue des champions contre l'AS Rome (4-1, 0-3), c'était le bon moment pour partir, juste avant une Coupe du monde en Russie (14 juin-15 juillet) qui devrait également être sa dernière phase finale avec la «Roja». Une sélection qu'il avait menée à un triplé historique Euro-Mondial-Euro entre 2008 et 2012. A Barcelone, Iniesta a tout connu: les années de vaches maigres à ses débuts en 2002, puis quatre sacres en Ligue des champions (2006, 2009, 2011,



2015) dans le sillage de son compère Messi. Lequel l'a sans doute privé d'un Ballon d'Or mérité en 2010. En comptant le match à La Corogne dimanche, Iniesta (669 matches avec le Barça, 57 buts) n'a plus que cinq rencontres à jouer sous le maillot blaugrana, dont un classique contre le Real Madrid le 6 mai, avant de tirer sa révérence avec son élégance et sa discrétion habituelles.

Ainsi que Unai Emery du PSG

L'entraîneur espagnol du Paris Saint-Germain, Unai Emery, en fin de contrat en juin prochain, a officialisé vendredi son départ à la fin de la saison, après deux années à la tête de la barre technique du club champion de France. «J'ai communiqué aux joueurs que nous avons une réunion avec le président Nasser Al-Khelaifi et le directeur sportif Antero Henrique et nous avons décidé de ne pas continuer ensemble», a déclaré Emery en conférence de presse. Sous son mandat, le PSG a été éliminé deux saisons successives en huitièmes de finale de Ligue des champions, malgré un recrutement à plus de 400 millions d'euros pour se payer la superstar brésilienne Neymar et la pépite française Kylian Mbappé. Le club parisien a perdu son titre de champion de France en 2017 avant de le récupérer cette saison. Il a remporté le Trophée des champions en 2016 et 2017, la Coupe de France 2017, et la Coupe de la Ligue en 2017 et 2018. L'Allemand Thomas Tuchel, sans club depuis son départ tumultueux du Borussia Dortmund en mai 2017, est pressenti comme le favori à la succession de l'Espagnol, selon la presse sportive. **Racim S.**

Jijel

Reddition de la famille d'un terroriste aux autorités militaires

LA FAMILLE du terroriste «F. Salah», composée de son épouse, de son fils le terroriste «F. Oussama», d'un autre fils et de cinq filles, dont une mère de deux nourrissons, s'est rendue jeudi aux autorités militaires de la wilaya de Jijel, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts continus de l'Armée

nationale populaire, la famille du terroriste «F. Salah» qui avait rallié les groupes terroristes en 1998, s'est rendue, le jeudi 26 avril 2018, aux autorités militaires à Jijel. La famille se compose de l'épouse du terroriste, de son fils, le terroriste «F. Oussama», d'un autre fils et de cinq filles, dont une mère de deux nourrissons», précise le même source. **G. H.**

Médecin en garde



Loumis

Djalou@hotmail.com

L'APC de Tichy toujours bloquée/ Béjaïa

L'impossible compromis

■ L'APC de Tichy ne fonctionne toujours pas. Cinq mois sont écoulés après les élections municipales du 23 novembre dernier, l'exécutif communal n'est toujours pas installé au grand dam de la population qui attend un dénouement pour voir leurs préoccupations réglées.

Par H. Cherfa

Les trois formations (FFS, FLN et RCD) qui se sont partagées les 15 sièges que compte l'APC n'arrivent toujours pas à se mettre d'accord pour installer l'exécutif communal pour lancer les chantiers en suspens et mettre fin à ce dysfonctionnement qui ne profite à personne ceci d'autant que la saison estivale va bientôt commencer. Et pourtant, le souhait du maire FFS, en l'occurrence, Hamid Aïssani qui revient aux commandes de l'APC est qu'un exécutif soit installé. Un avis partagé par des élus du FLN sauf des efforts ne sont suffisamment consentis pour que ce vœu se réalise et ne reste pas un vœu pieu. Il est utile de rappeler que le FFS avait obtenu 07 sur les 15 sièges accredités à l'APC, 06 pour le FLN et 02 sièges pour le RCD. Ayant obtenu la majorité relative, la tête de liste du FFS a été intronisé le P/APC. Les positions des uns et des autres n'ont pas changé en dépit des réunions précédentes et les deux autres formations ne voulaient pas intégrer l'exécutif sauf

en bloc, contrairement à ce que souhaite la majorité relative qui voudrait former une coalition avec une seule formation politique ceci pour éluder un nouveau blocage. Le FLN et le RCD cherchent à former un exécutif où les trois formations soient représentées pour que l'APC soit représentative de la population. Ces deux formations veulent trois sièges au sein de l'exécutif et deux pour la majorité relative, à savoir le FFS. Chose que ce dernier refuse et ne veut surtout pas céder puisqu'il avait gagné les élections. Ils souhaitent voir le FFS hériter de deux commissions seulement et une délégation pour chaque parti. Il est utile de noter que de nombreuses

communes sont toujours bloquées, c'est le cas des APC de Draâ El-Gaid et d'Aït Smail. Au sujet de cette dernière municipalité, le tribunal administratif a annulé le 18 du mois courant la délibération de l'Assemblée tenue le 9 décembre dernier qui avait désigné l'exécutif suite au recours introduit par les 04 élus RND et les 02 élus FLN. La décision a été motivée par le fait que l'exécutif a été installé sans une majorité absolue. Le FFS avait voté en faveur de sa liste avec 07 voix, les deux élus du RCD s'étaient abstenus et les 04 élus du RND ainsi que les 02 élus FLN avaient voté contre la composante de l'exécutif.

H. C.

Complexe d'El Hadjar

Chemseddine Maatallah nommé P-DG

L'ANCIEN directeur général du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) Chemseddine Maatallah a été nommé président-directeur général (P-DG) et président du conseil d'administration du même complexe, a indiqué vendredi à l'APS le directeur de communication du groupe Sider, Hichem Bamoune. La nomination d'un P-DG pour le complexe d'El Hadjar intervient «suite à la reconfiguration du conseil d'administration, où siège désormais principalement des spécialistes de l'industrie sidérurgique et de hauts cadres représentant le ministère de l'Industrie et des Mines», a précisé le même source.

Le complexe sidérurgique El Hadjar est considéré comme «une entité industrielle à activité intégrée dans la sidérurgie et nécessite une gestion intégrée pour atteindre les objectifs tracés s'agissant de la production et la réussite du programme d'investissement», a-t-on encore noté. Le complexe Sider El Hadjar connaît «une dynamique organisationnelle» pour accompagner la deuxième phase du plan visant à augmenter la production nationale en produits sidérurgiques dans les différents domaines et à réduire la facture d'importation, selon le directeur de la communication du groupe Sider. **Kamel L.**